



FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

DIST.

Ref. : 8992283

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1710
€ HT

Repas inclus

Code Dokelio : 033142

MAÎTRISER LA CONVENTION IRSI

Gérer efficacement les sinistres dégâts des eaux et incendie

Les assurés ont besoin d'être fidélisés lors de la réalisation d'un événement. C'est justement quand un incident arrive que l'assureur doit rendre le service après-vente le plus rapide et efficace. Aussi, afin de gérer au mieux les sinistres dégâts des eaux, il convient de maîtriser les différents cas d'application la nouvelle convention d'indemnisation et de recours des sinistres immeuble (IRSI) aux types de sinistres déclarés.

OBJECTIFS

Décrypter les caractéristiques d'un contrat MRH
Identifier les différentes garanties et maîtriser leur mise en œuvre
Maîtriser le processus de règlement d'un sinistre habitation

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Rédacteurs et gestionnaires assurance habitation
Responsables des assurances, gestionnaires surveillance de portefeuille
Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables à l'assurance habitation

PRÉREQUIS

Avoir suivi " Les bases de l'assurance dommages " (code 92249)

COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer dans son intégralité un sinistre dégât des eaux

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Maîtriser la convention IRSI

Analyser la garantie dégât des eaux et incendie

Définir les événements dégâts des eaux et incendie communément garantis

- Les exclusions
- Les biens assurés et garanties annexes
- Les mesures de sécurité obligatoires et les mesures conservatoires à prendre

Analyser les raisons de la création des conventions

- Les principes généraux

Recevoir une déclaration de sinistre

- Le constat
 - Les délais de déclaration : forme et contenu
 - L'importance de la qualité juridique du déclarant
- Exercice d'application : exemples de sinistres avec des constats amiables appréciant des qualités juridiques différentes

Gérer un sinistre dégât des eaux et incendie

Enregistrer les déclarations de sinistres

- Le constat amiable
- Les délais, la forme et le contenu de la déclaration
- L'expertise amiable ou contradictoire
- Le rôle de l'expert
- Les assurances cumulatives



- Le contenu du rapport d'expertise

Estimer les dommages et provisionner son dossier sinistre

- Le cas des embellissements et du mobilier
 - La renonciation à recours : valeur à neuf, pertes indirectes, honoraires d'experts
- Étude de cas : analyse d'un formulaire de constat amiable en dégâts des eaux

Maîtriser l'application de la convention IRSI

Analyser les différents points clés de la convention

- Présenter les objectifs et le champ d'application de la convention
- Définir la notion de local
- Identifier l'assureur gestionnaire
- Gérer la recherche de la fuite et exercer le recours possible
- Réaliser une expertise pour compte commun et contradictoire
- Gérer les dommages immatériels et matériels
- Connaître les modalités de prise en charge et le recours selon les tranches 1 et 2
- Exercer l'action en remboursement ou en récupération
- Identifier les exceptions

Exercice d'application : détermination du périmètre du sinistre entrant ou pas dans le champ de la convention

- Gérer les recours selon les cas pratiques de déclaration des dégâts des eaux ou d'incendie

Gérer les sinistres hors convention

- Conditions IRSI non réunies
- Instruction selon les dispositions RC délictuelle ou RC contractuelle
- Chiffrage des dommages par voie d'expertise en fonction de la nature du bien endommagé
- Règlement contractuel et exercice du recours

Vidéo : Comment gérer un sinistre dégâts des eaux ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 

LIEUX ET DATES

À distance

19 et 20 juin 2023
11 et 12 déc. 2023

Paris

13 et 14 mars 2023